

Critères et conditions de sélection des lauréats de bourses

Les bases des bourses

Les bourses MAB pour jeunes scientifiques s'adressent aux jeunes chercheurs qui effectuent des recherches interdisciplinaires en lien avec le Programme de l'Homme et la biosphère (MAB). Priorité est donnée aux projets réalisés dans les réserves de biosphère.

Jusqu'en 2025, la mise en œuvre du Programme MAB de l'UNESCO est guidée par la Stratégie du MAB et le Plan d'action de Lima pour le Programme MAB de l'UNESCO et son Réseau mondial des réserves de biosphère, pour permettre de réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses objectifs de développement durable.

Les candidats aux bourses MAB pour jeunes scientifiques sont vivement encouragés à prendre en compte les priorités du Plan d'action de Lima, et à déterminer ce que leurs recherches peuvent apporter aux actions du Plan d'action de Lima axées sur la recherche et aux objectifs de développement durable.

Objectifs

Les objectifs des bourses MAB pour jeunes scientifiques sont les suivants :

- encourager de jeunes scientifiques, en particulier ceux des pays en développement, à utiliser les recherches du MAB, les sites des projets et des réserves de biosphère dans leurs recherches ;
- encourager les jeunes scientifiques qui utilisent déjà ces sites à entreprendre des études comparatives dans d'autres sites au sein de leur propre pays ou en dehors ;
- faciliter l'échange d'informations et d'expériences parmi une nouvelle génération de scientifiques ;
- ***renforcer la communication du PAL parmi les jeunes scientifiques et renforcer sa visibilité ;***
- ***faire participer les jeunes scientifiques à la mise en œuvre du Plan d'action de Lima ;***
- ***sensibiliser les jeunes scientifiques au rôle de la recherche dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en particulier lors de recherches menées dans des réserves de biosphère.***

Critères

Les critères suivants sont utilisés dans la sélection des bourses MAB pour jeunes scientifiques.

- Pour être recevables, les demandes de bourse doivent être présentées sur les formulaires de demande de bourses MAB pour jeunes scientifiques (en anglais ou en français) ***et répondre aux exigences techniques qui y sont énoncées.*** La candidature doit être approuvée par le Comité national du MAB* du ou de la candidate, lequel ne peut présenter que deux candidat(e)s par an qui n'aient pas plus de **35** ans (à la date limite de la demande de bourse).

- **Les candidatures doivent contenir des informations concises sur les travaux de recherche passés et présents exécutés dans les zones concernées afin d'établir des relations et d'éviter les répétitions et le financement de projets déjà exécutés.**
- La priorité est donnée aux projets interdisciplinaires entrepris dans les réserves de biosphère désignées ou potentielles dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère, **et qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action de Lima et des objectifs de développement durable. À cet égard, les candidat(e)s préciseront dans leur candidature si et en quoi leurs travaux de recherche contribuent aux actions du PAL liées à la recherche et aux ODD.**
- Les candidatures émanant de pays développés ne sont retenues que dans des cas exceptionnels, **ou si elles concernent un partenariat conjoint avec des pays en développement.**
- Chaque bourse ne peut dépasser un montant de 5 000 dollars américains.
- Les travaux de recherche financés par une bourse du MAB doivent être achevés dans un délai de deux ans.
- Les candidat(e)s doivent soumettre leur rapport de recherche financée par une bourse au Secrétariat du MAB à Paris et à leur Comité national du MAB*, et accepter la possibilité que l'UNESCO publie les résultats de leurs travaux de recherche.
- Les frais de transport internationaux ne sont en principe pas pris en charge par la bourse du MAB.

* Dans les pays ne possédant pas de Comité national du MAB ou dont ce dernier n'est pas pleinement opérationnel, la sélection au niveau national continuerait d'être assurée par la Commission nationale pour l'UNESCO du pays en question.